



A l'attention de Monsieur Christophe METAIS commissaire enquêteur

Objet : Demande de rendez-vous relatif à enquête parcellaire

Monsieur,

En vertu du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, de la procédure d'enquête parcellaire s'y rapportant, de l'arrêté préfectoral n°2024.06. DRCL.0221 en date du 3 juin 2024, et en vertu de la décision du président du tribunal administratif de Montpellier n°E24000034/34 du 9 avril 2024 vous désignant en qualité de commissaire enquêteur. Nous venons auprès de vous, solliciter un rendez-vous le mardi 16 juillet.

Ayant un intérêt à agir en ce que nous avons depuis plus de deux ans maintenant, et ce, avant même le passage à la constructibilité de cette parcelle un accord d'achat avec la famille DAOUADJI dont nous sommes amis, sur le foncier situé 577 rue de la Cavalade référencé au cadastre : Préfixe ; 000 – Section ; SK - numéro de parcelle ;269.

L'acquisition de ce foncier vise conformément aux orientations d'aménagement et de programmation, et s'appuyant sur la force, le savoir-faire et la complémentarité de notre groupement, la construction d'un ensemble immobilier à ambition mixte comprenant notamment : Une résidence étudiante, des locaux d'activités à dominante médicale, une résidence services pour séniors, des logements sociaux en PLS, PLA etc.

Veuillez agréer monsieur le commissaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Roland NKOLO

Chargé d'affaires et de développement GROUPE PRO 2

Contact : 07 66 24 17 77